

PROCEDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Création : 02/06/2020 / Modification : 20/08/2022
Version : 2

1) Objet

Cette procédure a pour objet de décrire les mesures de PROJET INSIGHT pour l'identification, l'accueil, la conception et la mise en œuvre de solutions de compensation individualisées pour les personnes en situation de handicap.

Rappels relatifs aux obligations des prestataires de formation

Les prestataires de formation sont tenus de :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination ;
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

<https://crfh-handicap.fr/accessibilite-des-formations/obligations-des-centres-de-formation/>

<https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/obligations-legales>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/formation-professionnelle/compenser-mon-handicap-en-formation>

Comment ?

- Par le développement de l'accessibilité pédagogique des formations, en pensant et en organisant l'accueil des personnes en situation de handicap avant même de les accueillir.

<https://crfh-handicap.fr/accessibilite-des-formations/amenager-une-formation/>

- En développant la capacité de ses équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire.
- En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble des locaux du prestataire (administration / lieux de formation) sous peine de sanctions. Obligation s'imposant à tout établissement recevant du public (ERP).

<https://crfh-handicap.fr/accessibilite-des-formations/accessibilite-erp-etablissements-recevant-public/>

2) Acteurs et responsabilités

Le dirigeant de PROJET INSIGHT identifie les personnes en situation de handicap en amont de la contractualisation, puis évalue les solutions de compensation individualisées en lien avec le futur stagiaire, le client et/ou les intervenants. Elle contacte, si besoin, les partenaires du territoire à même de lui apporter appuis et/ou ressources. Le cas échéant, elle réoriente la personne en situation de handicap vers une ou des structures ad-hoc.

3) Documents associés

- Fiche descriptive de l'action de formation, déroulé et ressources pédagogiques (*selon le handicap, les intervenants pourront être amenés à modifier ces documents*).

4) Contenu

Le client ou le futur stagiaire a signalé, lors de l'analyse du besoin en formation, une situation de handicap nécessitant des adaptations.

A. Évaluation des solutions de compensation

Lors d'un entretien individuel, le dirigeant de PROJET INSIGHT recueille les besoins du futur stagiaire afin de :

- Connaître les caractéristiques de son handicap ;
- Définir objectivement les différents besoins, la nature et l'intensité de l'accompagnement (pédagogiques et/ou matérielles) ;
- Prendre en compte les ressources déjà existantes pour compenser le handicap.

La synthèse de l'entretien individuel est enregistrée dans le tableau de suivi de la qualité.

B. Le cas échéant, implication de la ou des structures spécialisées dans le champ du handicap

Si la personne en situation de handicap bénéficie d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), le dirigeant de PROJET INSIGHT se met également en relation avec la structure spécialisée (CAP Emploi, MDPH, MLI...) en charge de son suivi et s'appuie sur cette dernière pour rechercher les solutions les plus adaptées.

AGEFIPH & RESSOURCES HANDICAP FORMATION

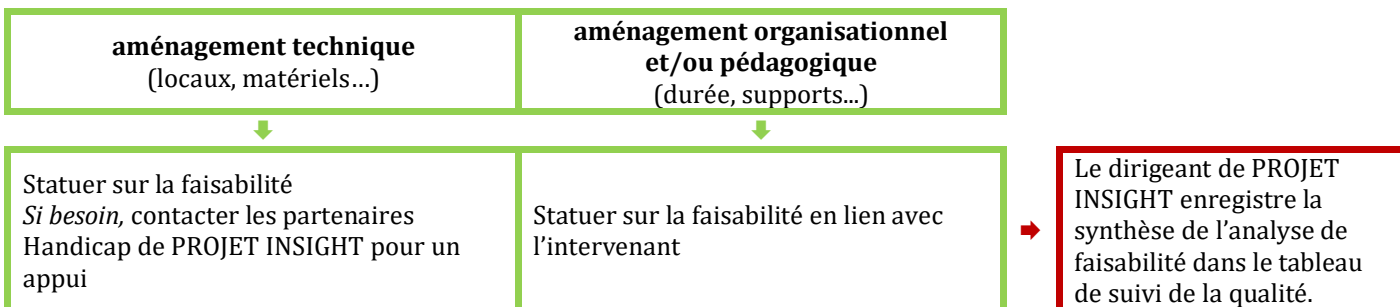
Quel que soit le handicap (visuel, auditif, moteur, mental, psychique et troubles cognitifs), l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) peut être mobilisée au moment de la construction du projet professionnel (d'insertion, de formation ou de maintien) de la personne, de son intégration en emploi ou en formation, mais également pour le suivi dans l'emploi et/ou son maintien.

Dans le champ de la formation, les Ressources Handicap Formation, qui se mettent en place progressivement dans toutes les régions, proposent des appuis techniques et méthodologiques.

Le cas échéant, le dirigeant de PROJET INSIGHT enregistre les échanges avec la structure spécialisée dans le tableau de suivi de la qualité.

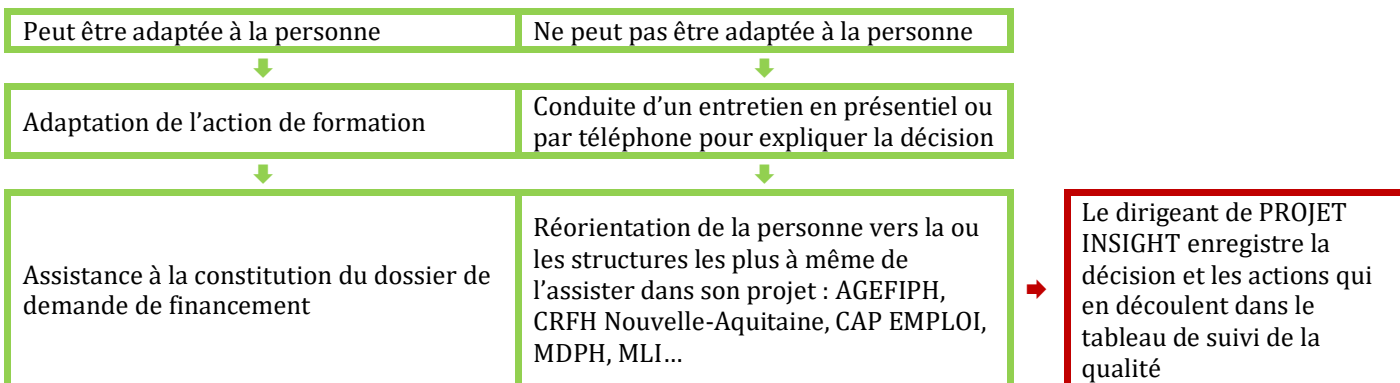
C. Analyse de faisabilité du dispositif de compensation

Si, pour suivre l'action de formation, le bénéficiaire a besoin d'un :



D. Décision d'accueil ou de réorientation de la personne en situation de handicap

Si l'action de formation :



E. Accompagnement du bénéficiaire tout au long de son parcours

Pendant la réalisation de l'action de formation, le stagiaire en situation de handicap bénéficie d'une vigilance particulière. Des entretiens individuels sont réalisés régulièrement afin d'ajuster les aménagements.

En fin d'action de formation, la stagiaire renseigne l'évaluation de la formation.

Le dirigeant de PROJET INSIGHT enregistre ces éléments dans le tableau de suivi de la qualité.

Annexe 1 : Liste des Ressources Handicap Formation

 Ressources Handicap Formation		Mieux prendre en compte le handicap en formation	
REGION	CONTACTS	TELEPHONE	ADRESSE MAIL
Provence Alpes Côte d'Azur	Hélène Patry Heintz Aline DA DALTO	04 42 93 15 50	rhf-provence-alpes-cotedazur@agefiph.asso.fr
Corse	Nathalie MORDICONI (Bastia) Alexandra CONSTANTINOS (Ajaccio)	06 28 58 71 33 06 72 79 24 43	n.mordiconi-rhf@amurza.corsica a.constantinos-rhf@amurza.corsica
Auvergne Rhône-Alpes	Isabelle GRUYELLE	04 74 94 20 21	rhf-ara@agefiph.asso.fr
Nouvelle Aquitaine	Béatrice SERRAJ	05 57 29 20 12	b-serraj@crfh.handicap.fr
Normandie	Pascale LOBREAU	06 81 36 27 07	pascale.lobreau@alfeph.normandie.fr
Bourgogne Franche-Comté	Céline POTIEZ	03 80 28 04 43	rhf-bfc@agefiph.asso.fr
Hauts de France	Maureen TRAMBLAY Vincent LAVANDIER	Contact mail uniquement	rhf-hdf@agefiph.asso.fr
Pays de la Loire	Damien GOUGEON	02 40 48 30 66	rhf-pays-de-la-loire@agefiph.asso.fr
Centre-Val de Loire	Manuela HUE Séverine LEBRETON Marina EL MAOUJOURI Apolline Givaudan Odile Poisson	Contact mail uniquement	rhf-cvl@agefiph.asso.fr
Bretagne	Odile Poisson	07 84 00 83 14	formation-bretagne@agefiph.asso.fr
Occitanie	Nathalie BAYLE	06 48 10 95 84	nathalie.bayle.acceis@orange.fr
Ile de France	Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK	Contact mail uniquement	rhf-idf@agefiph.asso.fr
Grand Est	Benjamin LALOUM Séverine MEON	06 49 07 96 10 07 85 22 70 99	b-laloum@agefiph.asso.fr s-meon@agefiph.asso.fr
La Réunion Mayotte	Jessica IDMOND	02 62 70 29 62	rhf@citedesmetiers.re
Antilles Guyane			
Martinique	Marie-Alice KICHENIN	05 96 71 11 04	rhfmartinique@agefma.fr
Guyane	Ghislaine LARE	06 94 22 44 38	Ghislaine.lare@epnak.org
Guadeloupe	Edwige MEISSEL	06 90 71 2052	rhf-guadeloupe@agefiph.asso.fr

Source : <https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2020-09/Contacts%20Ressources%20Handicap%20Formation%2009%202020%20%281%29.pdf>

Annexe 2 : Liste des partenaires pouvant intervenir sur le Fonds Handicap en Région Nouvelle-Aquitaine

Liste des prestataires d'appuis spécifiques par type de Handicap

<https://crfh-handicap.fr/ressources-pour-laccessibilite/les-acteurs-du-handicap/les-prestataires-ponctuels-specifiques-pps/>

AGEFIPH POITIERS

14 boulevard Chasseigne
Capitole V
86035 POITIERS
Tél. : 0 800 11 10 09
Mail : nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr

AGEFIPH BORDEAUX

13 rue Jean-Paul Alaux
Millenium 2 ZAC Coeur de Bastide
CS 61404
33072 Bordeaux
Tél. : 0 800 11 10 09
Mail : nouvelle-aquitaine@agefiph.asso.fr

CENTRE DE RESSOURCES FORMATION HANDICAP NOUVELLE-AQUITAINE

Handic'Aptitude
Immeuble le Maréchal
202, rue d'Ornano
33000 Bordeaux
Tél. : 05 57 29 20 12
Mail : accueil@crfh-handicap.fr

CAP EMPLOI LA ROCHELLE

Prométhée 17
3 rue Alfred Kastler
17033 La Rochelle Cedex 1
Tél. : 05 46 50 04 00
Mail : contact@capemploi17.com
https://lannuaire.service-public.fr/navigation/nouvelle-aquitaine/cap_emploi

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Charente-Maritime

61 Rue de Jericho
CS 50145
17000 La Rochelle
Tél. : 08 00 15 22 15
Mail : mdph@charente-maritime.fr
<https://annuaire.action-sociale.org/MDPH/Annuaire.html>

Mission Locale d'Insertion (MLI) de La Rochelle

90 Rue de Bel-air
17000 La Rochelle
Tél : 05 46 27 65 20
https://lannuaire.service-public.fr/nouvelle-aquitaine/charente-maritime/mission_locale-17300-01